

<https://www.snetap-fsu.fr/LE-E-PASS-EDUCATION.html>



Le E-PASS EDUCATION

- Métiers - Tous métiers - CAP/CCP - Tous les métiers -

Date de mise en ligne : mercredi 8 décembre 2021

Copyright © SNETAP-FSU - Tous droits réservés

Le format change mais le principe reste le même : Réductions et gratuité dans de nombreux lieux culturels mais aussi partages de projets entre membres de la communauté éducative.

Pour plus de renseignements vous pouvez consulter les pages ci-dessous :

<https://www.e-pass.education/e-pass#e-pass-pratique>

<https://www.e-pass.education/3-parcours>

Le e-Pass Éducation s'applique à l'ensemble des personnels du corps éducatif exerçant de manière effective en école, collège, lycée (personnels de direction, d'éducation, administratifs, sociaux et de santé, d'orientation, [AESH](#), les personnels de services ...). Les professeurs contractuels et les professeurs stagiaires en bénéficient également. Ces e-Pass Éducation sont par contre à renouveler tous les ans (contre 3 ans auparavant).

Comment obtenir votre sésame numérique en 10 étapes :

- 1/ allez sur le site <https://enregistrement.e-pass.education/>
- 2/ remplissez votre demande (le code établissement est à demander à votre gestionnaire de proximité)
- 3/ validez votre demande
- 4/ vous recevrez un message pour confirmer votre adresse mail
- 5/ l'établissement recevra un message lui demandant de confirmer que vous êtes bien en poste et de valider votre demande
- 6/ vous recevrez un nouvel e-mail vous annonçant que votre e-pass est disponible
- 7/ Rendez vous sur le site <https://www.e-pass.education/connexion?back=my-account>
- 8/ connectez vous avec vos identifiants renseignés à l'inscription
- 9/ insérez votre photo
- 10/ **votre e-pass est prêt ! !** vous pouvez l'imprimer ou le garder enregistré sur votre téléphone